

BassInfos



Tables des matières :

Remplacement Mme de Coppet	1
Fermeture durant les fêtes	1
Arrêté d'imposition 2024	2
Police des constructions	2
Tables panoramiques	3
Manifestations	4
Panneaux 30 km/heure	5
Relevé compteurs d'eau	5
Travaux espace Gasser	5
Piscine installation solaire photovoltaïques	6
Manifestations (suite)	7
Commande sapins de Noël	8

Agenda

Séances du Conseil communal :
Mardi 12 décembre 2023 à 20h00

Pour toutes questions ou remarques au sujet de cette édition, vous pouvez envoyer un courriel au bureau communal

commune@bassins.ch

ou téléphoner au

022 366 23 22

Remplacement Mme de Coppet

Afin d'assurer le remplacement de Mme Morgane de Coppet, secrétaire municipale, qui sera de retour à l'issue de son congé maternité, la Municipalité a le plaisir de vous annoncer la venue de Mme Nicole Joss dès novembre prochain.

Mme Joss est au bénéfice d'une grande expérience dans la fonction de secrétaire municipale.

La Municipalité se réjouit de cette future collaboration.

Fermeture durant les fêtes de fin d'année

La Municipalité vous informe que l'administration communale sera fermée du 25 décembre 2023 au 5 janvier 2024 inclus.

Il vous est donc demandé d'anticiper les différentes démarches administratives dont vous pourriez avoir besoin.



Arrêté d'imposition 2024

Voici l'arrêté d'imposition 2024 accepté par le Conseil communal de Bassins lors de la séance du 12 octobre 2023. Les taux sont identiques à ceux appliqués en 2023.

Sous réserve d'un référendum, l'arrêté d'imposition prendra effet au 1^{er} janvier 2024 pour une durée d'une année.

En voici un extrait :

ARRETE D'IMPOSITION pour 2024 à 2024

Le Conseil général/communal de Bassins.

Vu la loi du 5 décembre 1956 sur les impôts communaux (ci-après : LICom) ;

Vu le projet d'arrêté d'imposition présenté par la Municipalité,

arrête :

Article premier - Il sera perçu pendant 1 an(s), dès le 1er janvier 2024, les impôts suivants :

- 1 Impôt sur le revenu et sur la fortune, sur le bénéfice et sur le capital, impôt minimum et impôt spécial dû par les étrangers.**

En pour-cent de l'impôt cantonal de base : 72.5%

- 2 Impôt spécial particulièrement affecté à des dépenses déterminées**

En pour-cent de l'impôt cantonal de base : 0%

- 3 Impôt foncier proportionnel sans défalcation des dettes basé sur l'estimation fiscale (100%) des immeubles**

Immeubles sis sur le territoire de la commune :

par mille francs 1.4 Fr.

Constructions et installations durables édifiées sur le terrain d'autrui ou sur le domaine public sans être immatriculées au registre foncier (art. 20 LICom) :

par mille francs 0.5 Fr.

Police des constructions

En août 2023, La Municipalité a pris la décision de simplifier la procédure concernant les travaux dispensés d'enquête publique soumis à autorisation.

Cela s'applique aux dossiers de compétence municipale ne nécessitant pas de préavis de la part des services cantonaux et pouvant être dispensés d'enquête publique, selon les articles 111 LATC et 72d RLATC, pour autant qu'ils ne portent pas atteinte aux intérêts des voisins.

La procédure : Soumission des formulaires idoines et des plans, signature par **tous** voisins directs sur **tous** les documents.

Il n'y a plus d'affichage de 10 jours au pilier public.

Plus de renseignement sur le site internet de la Commune <https://www.bassins.ch/demarches-administratives-facilitees/police-des-constructions/>

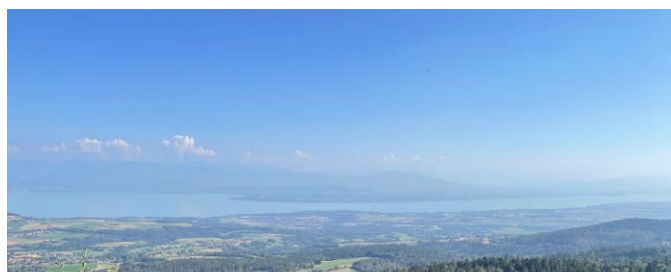
Tables panoramiques

Le 8 septembre dernier, une délégation de la Municipalité a eu le plaisir de présenter les nouvelles tables panoramiques situées au point de vue de la Dunanche et à celui du Planet aux personnes et institutions ayant participé à leur financement.

Nous tenons encore une fois à remercier La Mobilière Assurances, l'association de la ligne fortifiée de la promenthouse, le Parc Jura Vaudois, l'AGFORS et M. Eric Treboux.

Nous remercions également l'AGFORS qui a procédé à l'installation de ces deux tables.

La Municipalité ne peut que vous encourager à aller admirer ces tables panoramiques ainsi que le coup d'œil grandiose qu'il y a depuis ces deux points de vue.



Prochaines manifestations



**Venez fêter Halloween
à Bassins,
Samedi 28 Octobre 2023
18h-21h**

Le comité des fêtes de Bassins vous attend pour fêter l'Halloween des enfants.
Rejoignez-nous sous le préau des P'tits filoups (ex-Abriroque) !

Une soupe, du pain et du gruyère vous seront offerts.
Notre buvette sera aussi de la partie !

✶ Activités:
- Une maquilleuse sera présente dès 17h pour maquiller petits et grands
- Polaroids souvenirs

✶ Les enfants restent sous l'entière responsabilité de leurs parents pendant toute la durée de l'évènement

Pour nous contacter:
comitedesfetesbassins@gmail.com <https://www.facebook.com/groups/3501343280097107/>



**Fenêtres de l'Avent
à Bassins
Noël 2023**

Inscription jusqu'au **20/11**

NOËL: RUE: 1/12	NOËL: RUE: 2/12	NOËL: RUE: 3/12
NOËL: RUE: 4/12	NOËL: RUE: 5/12	NOËL: RUE: 6/12
NOËL: RUE: 7/12	NOËL: RUE: 8/12	NOËL: RUE: 9/12
NOËL: RUE: 10/12	NOËL: RUE: 11/12	NOËL: RUE: 12/12
NOËL: RUE: 13/12	NOËL: RUE: 14/12	NOËL: RUE: 15/12
NOËL: RUE: 16/12	NOËL: RUE: 17/12	NOËL: RUE: 18/12
NOËL: RUE: 19/12	NOËL: RUE: 20/12	NOËL: RUE: 21/12
NOËL: RUE: 22/12	NOËL: RUE: 23/12	Joyeux Noël

Organisé par le
Comité des Fêtes de Bassins

<https://www.facebook.com/groups/3501343280097107/> comitedesfetesbassins@gmail.com

La feuille d'inscription pour l'organisation des fenêtres de l'avent sera déposée à la boulangerie-épicerie La Ferme le 30.10.2023. N'hésitez pas à vous inscrire afin de partager un moment convivial.

Soirée fondue Samedi 11 novembre

Dès 18h30 à l'ancienne grande salle de Bassins

Réservations jusqu'au 6 novembre

Au 079 582 18 54 ou dujuralac@gmail.com

27.- par pers. avec dessert

1.- par année jusqu'à 12 ans

Org. Amicale des Pompiers de Bassins

Rafraîchissement panneaux 30 km/heure

Comme annoncé dans l'édition du mois de juin, actuellement 2 panneaux 30 km/heure sont en phase de rafraîchissement auprès de l'Espérance à Etoy.

Nous les remercions de leur collaboration.



Relevés des compteurs d'eau



La Municipalité vous informe que le relevé des compteurs aura lieu dès le mardi 9 janvier par notre collaborateur, M. Sébastien Villard.

Nous vous remercions de lui réserver un bon accueil.

Vous aurez également la possibilité de fixer un rendez-vous pour une heure de passage si besoin.

Espace Gasser – Travaux de réhabilitation

Les travaux de réhabilitation prévus en 2023 ont été exécutés dans le courant de l'été, soit l'évacuation de la cabane et le dégagement de la vue, petit aperçu.



Piscine - Installation de panneaux solaires

Dès le 19 octobre 2023 et jusqu'au 20 décembre, des travaux auront lieu à la piscine.

En effet, des panneaux solaires seront installés sur le toit du bâtiment.

Quelques chiffres :

602 m²

210 mWh

consommation

130 mWh

production

54 %

autoconsommation



SKI-CLUB LA GABELLE !



AU PROGRAMME

**5 mercredis de ski
aux Jouvencelles**
pour les jeunes
(3ème à 9ème hamos)
10, 17, 24, 31 jan. & 7 fév. 2024

↓

Mais aussi:
Sortie dans les Alpes
Sortie à ski de fond (Nocturne)
Gardiennage des Pralets
Sortie des jeunes
Sortie peaux de phoque

TROC
11 novembre 2023
Salle Polyvalente - BASSINS

↓

**Tout matériel de ski
propre et en bon état**

Dépôt du matériel 10h00-11h30
Vente 13h30-15h30
Retour des invendus 16h00-16h30

Informations et inscriptions
info@lagabelle.com - www.lagamelle.com



Sapin de Noël

La Municipalité vous propose de commander votre sapin de Noël aux conditions suivantes :

- Les sapins proviennent de culture et sont de type « Nordmann ».
- Trois tailles à disposition. 100-150 cm - 150-200 et 200-250 cm. Taille moyenne des sapins.
- Ils sont emballés en filet
- Les sapins ne sont ni repris ni échangés.
- **Pas de livraison, il faut dorénavant venir les chercher sur le lieu de distribution**
- Paiement sur place ou sur facture

DISTRIBUTION LE SAMEDI 9 DÉCEMBRE DE 10h00 à 12h00 à la salle polyvalente

Nous prions les habitants de Bassins désireux d'obtenir un sapin de Noël de passer commande au moyen du bulletin ci-dessous.



BON DE COMMANDE / SAPIN DE NOËL

Je soussigné passe commande d'un sapin de Noël de type « Nordmann » et accepte les conditions de vente susmentionnées.

Nom Prénom

Adresse.....

Tél/portable

Date..... Signature

☐ Un sapin Nordmann Taille, env. 100-150cm Prix : CHF 25.00

☐ Un sapin Nordmann Taille, env. 150-200cm Prix : CHF 30.00

☐ Un sapin Nordmann Taille, env. 200-250cm Prix : CHF 35.00

A retourner jusqu'au 17 novembre 2023 (dernier délai) :

Commune de Bassins, administration communale
Place de la Couronne 4, 1269 Bassins
commune@bassins.ch